

certains défauts des juments ou d'accentuer quelques-unes de leurs bonnes qualités. L'élevage du cheval est toujours, même dans les conditions les plus favorables, un problème complexe sur lequel on ne jettera jamais trop de lumière.

Ce système de louage des étalons a été pratiqué avec succès pendant un grand nombre d'années en Ecosse, où il a beaucoup contribué au progrès du Clydesdale, et il mérite d'être soumis à un essai plus étendu au Canada.

Une organisation—société d'agriculture, cercle agricole ou même un simple groupement d'hommes,—convient de payer une certaine somme pour l'emploi d'un reproducteur pendant la saison; le cheval est généralement assuré contre les accidents ou la mort. Elle s'engage à prendre bien soin de l'animal, à ne pas le laisser servir plus d'un certain nombre de juments par jour pendant une période déterminée, à refuser les juments qui ne sont pas saines ou celles que l'on sait être difficiles à féconder. Après la saison l'étalon est renvoyé au propriétaire et la responsabilité de ceux qui l'on loué cesse.

Ainsi la société d'agriculture, le cercle agricole ou le groupement qui désire recevoir l'étalon peut demander des renseignements à son sujet à l'organisation qui l'avait en dernier lieu, ou même attendre une année pour voir les poulains avant de le louer. Comme les gens qui avaient le cheval n'ont aucun intérêt financier dans l'animal, on a ainsi une opinion désintéressée. S'ils en étaient propriétaires ils seraient portés à le louer plus qu'il ne mérite et à cacher quelques tares afin de s'en débarrasser.

Le régisseur de la ferme expérimentale la plus proche de votre ferme se fera toujours un plaisir de discuter avec vous toutes les questions qui se rapportent à l'élevage, à l'alimentation, au logement, à l'exploitation, etc., des chevaux. Pourquoi ne pas lui écrire au sujet de ce qui vous embarrasse?